



Paris le 13 octobre 2006

Communiqué de presse

Prévention de la grippe, attention aux ambiguïtés ?

Alors que débute la campagne de vaccination contre la grippe, la Société française de santé publique est préoccupée par l'existence de préparations homéopathiques dont l'indication est les états grippaux et qui jouent sur une certaine ambiguïté de prévention. Ainsi pour l'Oscillococcimum® des laboratoires Boiron, on peut lire dans la rubrique « indications » : « *Etats grippaux* » et dans la rubrique posologie : « *La posologie varie selon le moment où l'on intervient* :

- à titre préventif : une dose par semaine pendant la période d'exposition grippale ;
- à titre curatif : une dose le plus tôt possible ».

Les vaccins antigrippaux ont prouvé leur efficacité dans la prévention de la morbidité et de la mortalité liées à la grippe dans les populations à risque et ont obtenu une autorisation de mise sur le marché au niveau européen dans cette indication. Ce n'est pas le cas de ces préparations homéopathiques. Elles n'ont jamais cherché à prouver leur efficacité dans cette indication et l'autorisation de mise sur le marché qu'elles ont obtenue, repose d'un point de vue réglementaire uniquement sur l'existence d'une "tradition homéopathique".

L'absence de vaccination antigrippale efficace constituant une perte de chance chez les personnes à risque de complications, la Société française de santé publique souhaite rappeler à ces personnes que seule l'utilisation d'un vaccin antigrippal peut les mettre à l'abri de telles complications.

Contact

Société française de santé publique
☎ : 03.83.44.39.17 - Fax : 03.83.44.37.76
Email : accueil@sfsp.info